

Assemblée de consultation publique du 14 avril 2016 portant sur le projet de règlement numéro 568-2016 sur les dérogations mineures

Compte-rendu de l'assemblée de consultation publique de la Municipalité de Saint-David tenue au lieu habituel des séances, le jeudi 14 avril 2016 à 19 h.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert et Robert Emond.

La directrice générale Sylvie Letendre et l'inspecteur en bâtiment et en environnement Xavier Rajotte sont également présents.

M. le Maire demande à M. Rajotte d'expliquer le projet de règlement.

Période de questions et de commentaires à l'intention des personnes présentes à la séance.

Toutes les questions ont été répondues à la satisfaction des interlocuteurs.

L'assemblée de consultation se termine à 19 h 30.

-----  
Province de Québec,  
M.R.C. de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 14 avril 2016, à 19 h 30, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert et Robert Emond, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres du Conseil ont dûment été convoqués selon les dispositions du Code municipal.

2016-04-095

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-04-096

Adoption du règlement numéro 568-2016 sur les dérogations mineures

Considérant que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité d'adopter un règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;

Considérant qu'un projet du règlement numéro 568-2016 sur les dérogations mineures a été adopté lors de la séance ordinaire du 4 avril 2016;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance extraordinaire du 24 mars 2016,

Considérant qu'une assemblée de consultation a été tenue le 14 avril 2016 afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Considérant qu'une copie du projet de ce règlement a été remise aux membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

Considérant que des copies de ce projet de règlement sont à la disposition du public pour consultation depuis le début de la séance;

Considérant que les membres du Conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Considérant que l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu qu'un règlement portant le numéro 568-2016 des règlements de cette municipalité soit adopté.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2016-04-097

Levée de la séance

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je, Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Michel Blanchard, maire